

Accès

Connexion

Comment me connecter à la plateforme de contrat d'apprentissage ?

La connexion à la Plateforme se fait via le système d'authentification édité par le ministère du Travail (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) et accessible à l'adresse :

<https://mesdemarches.emploi.gouv.fr> depuis la page CELIA en cliquant sur *Se connecter* ou *Accéder Maintenant*

Création de compte

Comment créer un compte CELIA ?

L'inscription se fait simplement :

1. Se rendre sur l'application
2. S'inscrire à l'aide d'un SIRET et une adresse mail valide
3. Confirmer l'inscription (mail)

Est-il possible de créer plusieurs comptes rattachés à un seul numéro de SIRET, mais identifiés par des courriels distincts ?

Vous pouvez effectivement créer plusieurs comptes utilisateur rattachés au même SIRET si les adresses courriels sont différentes. Le compte est nominatif en se basant sur une adresse mail valide.

Est-il préférable d'avoir un compte unique pour l'ensemble des directions RH ou un compte par direction d'emploi ?

Les deux solutions sont possibles. C'est à vous de déterminer quelle est la solution la mieux adaptée à votre organisation.